



CC du Canton de Semur en Brionnais (Siren : 247103864)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Saint-Christophe-en-Brionnais
Arrondissement	Charolles
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/11/1994
Date d'effet	01/01/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. André MAMESSIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	RUE DES EBAULAIS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71800 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS
Téléphone	
Fax	03 85 25 87 59
Courriel	com.com.semur@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	taxe de séjour forfaitaire
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 335
Densité moyenne	27,07

Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Briant (217100601)	227
71	Fleury-la-Montagne (217102003)	702
71	Iguerande (217102383)	1 021
71	Ligny-en-Brionnais (217102599)	338
71	Mailly (217102714)	163
71	Oyé (217103373)	310
71	Saint-Bonnet-de-Cray (217103936)	494
71	Saint-Christophe-en-Brionnais (217103993)	539
71	Saint-Didier-en-Brionnais (217104066)	152
71	Sainte-Foy (217104157)	141
71	Saint-Julien-de-Jonzy (217104348)	349
71	Sarry (217105006)	118
71	Semur-en-Brionnais (217105105)	659
71	Varenne-l'Arconce (217105543)	122

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement collectif <p><i>Compétences facultatives : Réalisation d'une étude de zonage pour l'assainissement autonome et collectif.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <p><i>Compétences obligatoires : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) - Autres actions environnementales <p><i>Compétences optionnelles : - Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <p><i>Compétences supplémentaires : . Création d'une maison de soins et de santé avec annexes . Compétences optionnelles : . Action sociale d'intérêt communautaire.</i></p>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Compétences optionnelles : Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Schéma de secteur

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Plans locaux d'urbanisme

Compétences obligatoires : Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Compétences obligatoires : Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement non social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social

Compétences optionnelles : Politique du logement et du cadre de vie

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*Compétences supplémentaires : NTIC - Mise à disposition du matériel informatique aux écoles du canton dans le cadre des plans départementaux et nationaux de développement des nouvelles technologies - Technologies de l'information et de la communication et accès aux ressources du multimédia - Compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques prévue à l'article L.1425-1 du CGCT laquelle recouvre : * l'établissement sur le territoire de l'EPCI, d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens des 3° et 15° de l'article 32 du Code des Postes et Communications électroniques * l'acquisition de droits d'usage à cette fin ou achat d'infrastructures et de réseaux existants * la mise à disposition des infrastructures ou réseaux à des opérateurs ou utilisateurs de réseaux indépendants * l'exploitation des réseaux de communications électroniques * sous réserve du constat d'une insuffisance d'initiatives privées propres à satisfaire les besoins des utilisateurs finals et en avoir informé l'autorité de régulation des communications électroniques, la fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finals*

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

- Autres

Compétences supplémentaires : - Paiement de la contribution financière au service départemental d'incendie et de secours pour les communes membres de la communauté de communes. - Participation aux actions de développement du marché de Saint-Christophe-en-Brionnais. - Assurer et entretenir le balisage des sentiers d'intérêt communautaire. - Actions de promotions et de développement des entreprises artisanales, commerciales, industrielles, agricoles, et péri-agricoles. - Actions en faveur de la sauvegarde et du développement de la vigne, reprise et poursuite de celles engagées par le syndicat agricole pour la sauvegarde et le développement du vignoble Brionnais.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
42	SM des rivières du Sornin et de ses affluents (SYMISOA) (200013340)	SM fermé	90 184
71	SM intercommunal pour l'amélioration de l'habitat des cantons de Marcigny et Semur en Brionnais (257103028)	SM fermé	11 788
71	SM d'élimination et de valorisation des déchets et ordures ménagères (SMEVOM) du Charollais Brionnais et Autunois (257103846)	SM fermé	131 131
71	SM d'étude et d'aménagement de l'Arconce et de ses affluents (SMAAAA) (200016277)	SM fermé	36 132
71	PETR du Pays Charolais Brionnais (200050276)	SM fermé	92 990
71	SI d'aménagement de la Loire et de ses affluents du département de Saône et Loire (200079358)	SM fermé	25 860

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)